

Le bilan de compétences « Senior »

Le Bilan sénior s'adresse à tous salariés parvenus dans les 10 dernières années de leur activité professionnelle. Notre accompagnement vous permettra de faire le point sur votre fin de carrière et d'envisager une évolution ou une reconversion professionnelle pour poursuivre une activité rémunérée jusqu'à votre retraite.

Des séances conduites par un conseiller expert, serviront à analyser en profondeur votre parcours pour faire émerger des solutions qui vous soient propres et en favoriser leur mise en œuvre.

Un ou deux projets professionnels validés et réalisables avec un plan d'action concret, ou un projet de formation.

Objectifs

Le bilan de compétences Senior est un outil stratégique pour définir et mettre en place une fin de carrière réaliste et conforme à vos aspirations. Il vous permettra d'élaborer un projet réaliste à court terme en adéquation avec votre projet de vie et d'aborder avec confiance votre fin de carrière.

Il permet de :

- Analyser vos motivations pour les années à venir
- Questionner votre rapport au travail et ses modalités d'activité
- Explorer des voies transverses au sein de votre entreprise, ou à l'extérieur
- Construire et planifier un projet de mobilité réaliste en interne ou en externe
- Prévenir l'usure ou les impasses professionnelles
- Dans un contexte de fin de carrière et d'allongement de la vie professionnelle ouvrir des perspectives de développement personnel

Prérequis

- Sans prérequis en termes de niveau de compétence ou d'ancienneté

Bénéficiaires

- Toute personne salariée de plus de 50 ans qui est amenée à envisager une évolution ou une reconversion professionnelle.

Modalités

- A distance à votre convenance avec des moyens de communication simple et fiable
- Accessible aux personnes à mobilité réduite
- Disposer d'un ordinateur ainsi que d'une adresse mail, d'une connexion Internet satisfaisante (pas besoin de matériel ou de logiciel spécifique) avec les navigateurs Chrome ou Safari.
- Pour le suivi des entretiens à distance, nous vous inviterons sur ZOOM ou TEAMS (compatible avec Linux, Windows et MacOS).
- Maîtriser les bases de la navigation sur Internet notre plateforme.

Tarifs

- 2 400 €

Dates et durées

- 24 h dont 16 h d'entretiens personnalisés répartis en sessions de 2 ou 3 heures selon vos disponibilités et vos besoins et 8 h de travail personnel tutoré sur une période 8 à 12 semaines.

Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée par le biais de l'application moncompteformation.gouv.fr. La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de prestation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires. Renseignez-vous auprès de votre conseiller référent pour mettre en place le planning de votre bilan de compétences.

Financements

- CPF autonome - Aide Individuelle à la Formation - Pôle Emploi - APEC - AGEFIPH – FIPHFP - Plan de développement des compétences de votre entreprise - FNE

Déroulement : Votre bilan de compétences se déroule suivant les trois grandes phases réglementaires inscrites au Code du travail :

Lors d'un premier entretien gratuit et sans engagement afin de faire connaissance et d'échanger sur les raisons qui vous ont conduit à entreprendre cette démarche, nous vous présentons notre méthodologie et les outils que nous utilisons. Après un délai de réflexion et si vous le souhaitez, nous vous aiderons à votre dossier de demande de prise en charge.

1. Phase préliminaire

- Valider les circonstances du bilan et analyser vos besoins spécifiques
- Évaluer globalement votre situation, poser les objectifs à atteindre pour l'accompagnement du projet de transition professionnelle
- Analyser vos ressources et vos freins au regard de votre situation professionnelle actuelle
- Entériner vos attentes vis-à-vis du bilan
- Poser ensemble les objectifs de l'accompagnement et des modalités du déroulement du bilan.
- Établir le planning des séances à venir

2. Phase d'investigation et exploration de pistes professionnelles

- Évaluer globalement votre situation pour mettre en lumière les contraintes et les points d'appuis personnels et familiaux. (Nous faisons un diagnostic le plus exhaustif possible : charges financières, éventuels problèmes de santé, situation professionnelle, le nombre d'années de travail restant d'ici l'âge de la retraite....)
- Analyser vos spécificités personnelles : dynamique personnelle, critères et valeurs, centres d'intérêts, motivation.
- Recenser, clarifier les expériences de votre parcours, vos principales réalisations professionnelles, vos aptitudes et compétences.
- Sélectionner et approfondir des pistes professionnelles en cohérence avec votre intérêt porté, vos compétences, vos contraintes et de votre stratégie de fin de carrière.
- Débriefing des tests
- Définir les priorités de votre projet de vie et l'articulation avec vos objectifs professionnels après les retours des enquêtes métiers et des interviews.
- Soutien et aide dans la mise en œuvre du projet : Formalisation et réalisation des médias (CV, LinkedIn..), construction d'une stratégie de relations socio-professionnelles, évaluation de la présentation de soi professionnelle à l'oral, choix d'une formation, montage du dossier....

3. Phase de conclusion – les conditions de réussite de vos changements

- Assimilation des résultats de la phase d'investigation et premières pistes de mises en œuvre du projet
- Recenser ce qui peut favoriser ou non la réalisation de votre ou vos projet(s) professionnels
- Définir votre plan d'action opérationnel avec les étapes de mise en œuvre avec un rétro-planning
- Organisation prévisionnelle des principales modalités et étapes de votre projet professionnel
- Remise d'un document de synthèse rédigé avec vous

Entretien 6 mois après la fin de votre bilan pour échanger sur les avancées et effectuer les ajustements éventuels

Les méthodes, outils et ressources

Votre conseiller référent vous proposera :

- Des entretiens individuels personnalisés et approfondis
- La rédaction d'un diagnostic de situation partagé
- Des tests de personnalité, d'intérêts professionnels, de motivations (©MBTI, EQi-2 et Motiva) validés scientifiquement reconnus pour leur fiabilité et solides sur le plan psychométrique.
- Test 360° (Eqi-360) pour mettre en lumière les points de force, les talents et les compétences inconnus du bénéficiaire mais identifiés par les observateurs.
- Des grilles d'auto-évaluation
- Analyse de parcours
- Inventaire des compétences
- Un accès à un espace personnel pour vous orienter (**plateforme Parcouréo - Transférance avec l'exclusivité de la grille des 74 "compétences transférables" et plus de 1 200 métiers**)
- La remise d'un document de synthèse opérationnel

Les moyens

- Des consultants expérimentés en bilan de compétences et mobilité professionnelle certifiés sur les outils utilisés
- Mobilisation des équipes du centre de formation, de l'accompagnement à la création d'entreprise et des conseillers spécialisés
- Des documents de synthèses opérationnels
- Mobilisations d'autres professionnels en fonction de la situation pour un bilan retraite, ou prévoyance par exemple.
- Des documents de synthèses opérationnels

Les modalités de suivi et d'évaluation

- Le bilan de compétences n'est pas un dispositif permettant d'accéder à un diplôme ou une certification. Le bilan de compétences permet d'obtenir en dernière séance une synthèse qui a été co-écrite avec le bénéficiaire. Cette synthèse atteste la réalisation du bilan de compétences. Tout au long du bilan, le bénéficiaire remplit une attestation de présence.
- Nous réalisons un point régulier à chaque début et fin de séance pour faire le point sur la démarche avec un document de synthèse.
- Lors de la dernière séance, un questionnaire de satisfaction est transmis au bénéficiaire. Au bout de 6 mois, un questionnaire de suivi est transmis. Ce dernier permet de mener un suivi et de réajuster si nécessaire le projet.

Les contacts

Christian Castelli : bilan@c2consulting.fr - 09 52 67 96 87

Nous portons une écoute particulière et un regard bienveillant aux demandes de formation venant de personnes porteuses d'un handicap. Afin de répondre à vos questions et vous renseigner sur notre dispositif, n'hésitez pas à formuler votre demande à contact@c2consulting.fr. Une réponse vous sera adressée dans un délai maximum de 72h.

